

**Merci de remplir une fiche par enfant et apporter l'inscription + paiement au bureau RSC (voir site du club)**

Nom du club : ROLLER SPORTS CHALON

N° d'affiliation FFRS : 071024

M  Melle      Numéro du licencié FFRS : .....  membre RSC

AGE de l'enfant .....

NOM de l'enfant : .....Prénom : .....

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse postale:

Code postal :

Ville :

parent ou tuteur : NOM : .....Prénom : .....

Tél :

Email :

2 contacts d'urgence :

1. NOM : .....Prénom : ..... Mobile.....

lien avec l'enfant : .....

2. NOM : .....Prénom : ..... Mobile.....

lien avec l'enfant : .....

### Autorisation parentale

Je soussigné (e) ....., père, mère ou tuteur légal, autorise ma fille / mon fils à participer aux activités sportives et animations du club Roller Sports Chalon.

J'autorise le responsable de l'équipe licencié, et donne décharge au club, pour prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident ou malaise au cours des entraînements, des trajets ou déplacements en compétition.

Cette autorisation couvre expressément les interventions chirurgicales que devant l'urgence, le corps médical serait amené à décider.

Fait à Chalon le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**Informations médicaux: un certificat médical sera exigé avant le 15 novembre 2018 pour valider votre licence FFRS.**  
(Sauf les membres déjà licenciés)

Nom du medecin traitant. Dr

**Allergies ou problème médical à signaler :**

Merci de remplir une fiche par enfant et apporter l'inscription + paiement au bureau RSC (voir site du club)

**PRÊT DU MATÉRIEL**  Je suis intéressé par le prêt **de tout ou d'une partie** du matériel pendant les séances au prix forfaitaire de 15€.

il est préférable pour le confort de l'enfant qu'il apporte son propre matériel. Le casque de sport type coque dur est recommandé (skateboard ou hockey sans grille) ; le club en possède un certain nombre. Les protections hanches/fesses et les protège-dents sont recommandés mais non-obligatoires.

**J'aurai besoin du matériel suivant :**

- rollers-skates QUAD (les patins en lignes sont interdits pour le roller derby)
- casque type skateboard / roller derby ou vélo
- protège-poignets de type skateboard (renforcés d'un coque rigide)
- protèges-genoux de type skateboard (renforcés d'un coque rigide)
- protèges-coudes de type skateboard (renforcés d'un coque rigide)

Si vous êtes concernés par le prêt du matériel....

Taille de l'enfant : .....

Pointure des chaussures : .....

Tour de jambe au dessus du genou (cm) : .....

taille des protections XS S M L

Tour de tête pour le casque .....

Je soussigné (e) ....., père, mère ou tuteur légal, autorise l'association Roller Sports Chalon à prendre des photos ou des vidéos de ma fille / mon fils, à les utiliser pour la publicité et/ou le site internet du club.

Fait à Chalon le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Signature :

↓ NE RIEN INSCRIRE CI DESSOUS - Réservé administration du club ↓ (détacher cette partie et donner au parent/gardien)

### **Junior Roller Derby 2018-2019 - INFORMATIONS IMPORTANTES**

Dates sujet a modification - 10 séances 30/09 21/10 25/11 6/01 27/01 17/02 31/03 28/04 26/05 30/06

Save the Dates : 23-24 février rassemblement national junior derby Ile de France - 2 - 3 mars Stage de formation Régional Bourgogne- Franche Comté

6-7 juillet Rassemblement national junior derby Clermont-Ferrand

Validation de l'inscription avec le paiement au bureau du club avant le 19 septembre; merci d'apporter cette feuille complétée ;

**CERTIFICAT MÉDICAL** sera À FOURNIR **AVANT le 15 novembre.** participation gratuite pour les membres adhérents

participation licenciés (non membre du club) 15€  forfait location matériel 15€  adhésion et licence non-membre RSC 45€ Licence FFRR obligatoire - Paiement total participation + location + licence =

10h30 - 12h au GYMNASSE du LEP (derrière le nouvel hôpital) 3 Rue Jean Rostand Chalon sur Saône

APPORTER : vêtements de sport, chaussettes montantes et épaisses, baskets, **gourde** (eau du robinet sur place), éventuellement du matériel de roller que l'enfant possède. **Merci de prévenir toute absence avant chaque séance : brookberryfrance@gmail.com - 06 75 33 70 44**

Merci de remplir une fiche par enfant et apporter l'inscription + paiement au bureau RSC (voir site du club)

[Bien lire et signer /dater en bas](#)

[Règlement intérieur du Roller Sports Chalons-sur-Saône et informations sur le junior roller derby:](#)

- ✓ **Les parents ne sont pas autorisés à rester sur place pendant les entraînements sauf s'il sont bénévoles**
- ✓ L'enfant portera un vêtement de sport lui permettant de bouger aisément, des chaussettes montantes de type sport/ski et des baskets.
- ✓
- ✓ Rollers quad, casque et protections (mains, coudes et genoux) de type 'skate park' sont obligatoires pour participer: coque rigide en plastique et épaisseur renforcé.
- ✓ L'enfant devrait apporter une gourde ; de l'eau du robinet sur place.
- ✓ Une fiche de présence sera tenue à chaque séance. Un match sera organisé en fin d'année ; pour participer nous demandons une assiduité aux entraînements.
- ✓ Le RSC décline toute responsabilité lors d'un accident survenu en dehors de son cadre légal.
- ✓ Le RSC décline toute responsabilité pour la perte ou la dégradation d'effets personnels.
- ✓ Le RSC est asyndical, apolitique et aconfessionnel.
- ✓ Les encadrants se réservent le droit de refuser la participation d'un enfant qui aurait un comportement agressif, violent ou qui refuserait de suivre les consignes des encadrants et bénévoles.
- ✓ Sont considérés comme graves et pouvant entraîner le refus de participation à l'activité :
  - Tous propos insultants, toutes attitudes violentes ou racistes, tout préjudice porté à l'intégrité morale ou physiques.
  - Tout comportement contraire aux spécifications des statuts et/ou au règlement intérieur.
- ✓ Droit de diffusion de l'image :

L'article 226-1 précise que lorsque l'enregistrement des paroles, la fixation des images, leur transmission ou leur enregistrement ont été effectués au vu et au su de l'intéressé, sans qu'il s'y soit opposé alors qu'il était en état de le faire, le consentement de celui-ci est présumé.
- ✓ De même, dans le cadre de la loi du 6 Janvier 1978, " informatique et libertés " le RSC s'engage à ne communiquer les données fournis au club qu'aux responsables autorisés.
- ✓ Concernant les accidents corporels, la souscription est recommandée d'un contrat de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique des sports de roller peut exposer l'enfant. La licence FFRS propose une couverture limitée pour les pratiquants; merci de vous renseigner.

Signature et date :